

# SOCIETE MIXTE DE TIR DE THUIR



Maison des Jeunes et de la Culture  
1 rue Pierre Semard  
66300 THUIR

N° affiliation FFT : 88172 -- N° club : 11.66.005 -- Agrément Jeunesse et Sport :  
N° 66 S 393 du 26/10/86

Président : MALAFOSSE Pierre  
Traverse de Thuir  
66300 TROULLAS  
Tél. : 04 68 53 30 23 - 06 03 56 63 96  
Mail : pierre-malafosse@orange.fr

Thuir le : 23 / 09 / 2022

## RAPPORT D'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

23 septembre 2022 - **Procès-verbal**

Le 23 septembre 2022 s'est tenue l'Assemblée Générale Ordinaire de la Société Mixte de Tir de Thuir à la Maison des Jeunes et de la Culture de Thuir.

Le quorum étant atteint avec 87 membres présents ou représentés sur 115 licenciés à jour de leur licence, le président ouvre la séance et souhaite la bienvenue aux membres présents.

Le président commentera et expliquera ce soir les nouveaux programmes mis en place cette année par nos institutions, le Ministère de l'Intérieur et la Fédé, à savoir le SIA (Système d'Information sur les Armes) et EDEN (Espace Dématérialisé d'Enregistrement National).

Pour EDEN, ce logiciel permet au licencié de créer un portail personnel qui va lui servir à :

- gérer ses informations personnelles
- accéder à sa licence dématérialisée
- importer son certificat médical
- obtenir les informations de son club
- suivre l'actualité de la FFT, de sa ligue et de son club

Le président reconnaît l'efficacité de ce logiciel dans l'absolu, mais constate beaucoup de « bugs » et trouve qu'il a été mis en place dans la précipitation, mais obligé de faire avec.

Un courrier explicatif a été envoyé à tous nos adhérents, avant saison, courant juin, avec le mode d'emploi pour la création du compte.

Le point sera fait, en début de saison, avec nos adhérents qui ont besoin d'aide pour la création de ce compte, vital pour la conservation de sa licence de tir.

Puis le président aborde le SIA et sa finalité, sachant que ce programme, mis en place par notre ministère, n'est encore accessible qu'aux chasseurs et est reporté de mois en mois pour les tireurs sportifs.

Donc, la finalité du SIA est la traçabilité, savoir à n'importe quel moment où se trouve une arme. Elle répond à un enjeu de sécurisation, qui veut que toute arme qui est fabriquée ou qui

entre sur le territoire national soit enregistrée dans le SIA ; il fiabilisera les données relatives aux détenteurs d'armes et entrainera des mesures de simplification administratives et une dématérialisation totale des démarches administratives des détenteurs.

Là encore, la création d'un compte sera assez complexe mais le club fera le nécessaire, autant que faire se peut, pour venir en aide à ceux qui en auront le plus besoin.

Voilà donc arrivée l'année de la dématérialisation avec deux super logiciels qui vont devoir s'imbriquer et se connecter ensemble et sûrement au troisième, ITAC, déjà en place.

Nous n'avons pas fini d'en parler je pense, mais nous ferons pour le mieux.

Après avoir répondu à de nombreuses questions, le président revient sur quelques modifications de notre Règlement Intérieur qui portent surtout sur du chapitrage, des numéros erronés de paragraphes et en profite pour rappeler quelques points clé au plus grand nombre.

Le président présente à l'Assemblée de nouveaux permanents qui viennent grossir les rangs des bénévoles du club : Mme Séverine LEROY, Mme Michèle REIGNIER et M. Jean RODRIGUEZ. Un grand merci à eux.

Concernant les travaux sur le stand, les prévisions de l'an passé pour les pare-balles 25m, qui ont été planifiés par Alphonse SCHONK notre secrétaire, n'ont pu se réaliser au vu des coûts prohibitifs des matériaux qui ont quasiment doublé ; le projet pourra sûrement aboutir, mais par tranches de travaux.

Le toit du local d'accueil a pu être finalisé, en bac acier isolé.

La réfection de l'intérieur de ce même local est prévue cette saison, avec la clôture du terrain à revoir et le toit de protection du stand TAR à refaire. Donc de nouveaux appels aux bénévoles, que le président remercie chaleureusement, seront à prévoir cette année aussi.

Le rapport moral, soumis à l'assemblée, est accepté à la majorité absolue.

### **Rapport sportif :**

Le président met à l'honneur les performances de Michel RASPAUD qui a remporté, aux championnats de France MLAIC (Armes Anciennes) à Chinon, une brillante 3ème place dans la discipline Mariette (revolver 25 m).

D'autres méritants compétiteurs Ecoles de Tir et adultes ont brillé aussi dans diverses disciplines et sont énoncés par Jean Luc.

Le challenge d'Harry, notre fête annuelle du mois de juillet, a connu un grand succès ainsi que notre Concours des Aspres, concours amical Armes Anciennes, ouvert à la région qui a accueilli de nombreux participants extra département.

Le rapport est accepté par l'assemblée à la majorité absolue.

### **Rapport financier :**

Le président demande cette année à l'Assemblée l'application d'une légère augmentation du prix de la licence pour 2023, de 10 € portant la licence de 150 € à 160 €.

L'augmentation est acceptée à l'unanimité.

Notre trésorier, Jean-Luc VINYAS, présente le rapport financier de la saison écoulée sur écran (voir en annexe).

Le rapport est accepté par l'assemblée à la majorité absolue.

### **Renouvellement du tiers sortant du Comité Directeur :**

2020 : Nicole VINYAS, Alphonse SCHONK et Pierre ESCUDE

2021 : GALY Sandra, MARTINEZ François et Robert DE MONTELLA

2022 : Jean-Luc VINYAS, Pierre MALAFOSSE et RUIZ Philippe sont renouvelables.

Les trois membres renouvelables du Comité se représentent et sont réélus à l'unanimité.

Le président actuel, M. MALAFOSSE Pierre, se représente à son poste et est réélu par l'assemblée à la majorité des membres présents et représentés.

Il remercie l'assemblée et le Comité pour la confiance qu'ils lui accordent.

Le président remercie la mairie, bien sûr, représentée cette année à cette assemblée par un responsable de l'Office Municipal des Sports, Jean-Luc VINYAS.

Mairie, toujours présente quand nous la sollicitons pour divers gros travaux, avec son matériel et pour sa fourniture d'énergie qui nous permet de passer des hivers confortables.

Le président répond aux diverses questions des membres présents et clôt l'assemblée en remerciant encore une fois les membres du Comité Directeur et du club de leurs efforts pour que la SMTT continue de se distinguer tant sur le plan convivialité que sur le plan sportif.

Et cette année nous renouons avec la traditionnelle collation pour conclure l'Assemblée Générale.

Le Président : Pierre MALAFOSSE

Le trésorier : Jean-Luc VINYAS

Le secrétaire : Alphonse SCHONK

# SOCIÉTÉ MIXTE DE TIR DE THUIR

## BILAN FINANCIER

2021/2022

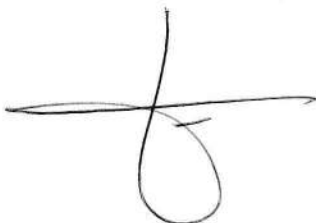
### RECETTES

### DÉPENSES


Licences	36700,00 €	Ligue L.R+ FF	20625,00 €
		Fourniture bureau	1493,64 €
Subvention mairie	700,00 €	Assurance Aviva	560,00 €
Récupération plomb	-	formation	180,00 €
subvention ligue	3500,00 €	Orange	736,80 €
subvention comité	-	air + inspection	316,00 €
		repas arbitre et bénévoles	1609,70 €
Concours	1150,00 €	Concours	4590,00 €
Challenge Harry	1500,00 €	Challenge Harry	1620,00 €
École de tir	510,00 €	École de tir	2010,00 €
<b>Divers :</b>		<b>Divers :</b>	
Cible	728,00 €	achat munitions	2668,00 €
Munitions	2572,00 €	achat cibles	1250,24 €
Boissons	2057,00 €	achats boissons	1308,50 €
Location stand	-	<b>Achats stand :</b>	
Remboursement Orange	38,38 €	Achat scanner	75,00 €
		Entretien arme	1418,17 €
		entretien stand	1100,00 €
		couverture accueil	2000,00 €
		achat carabine 10 m + 9mm	1700,00 €
		travaux 50 m	595,40 €
		travaux TAR	240,80 €
<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>49455,38 €</b>	<b>TOTAL DÉPENSES</b>	<b>46 097,25 €</b>

RÉSULTATS EXEDENTAIRE DE + 3358,13 €

LE PRÉSIDENT,



LE TRÉSORIER,



# SOCIÉTÉ MIXTE DE TIR DE THUIR

## BUDGET PREVISIONNEL

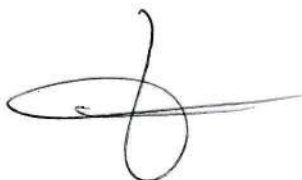
2022/2023

### RECETTES

### DÉPENSES

Licences	36600,00 €	Ligue L.R	19 000,00 €
		Fourniture bureau	1200,00 €
Subvention mairie	480,00 €	Assurance Aviva	560,00 €
CNDS	500,00 €	formation	250,00 €
gendarmerie loc . Stand	500,00 €	France Télécom	350,00 €
APPSC	150,00 €	air + inspection	300,00 €
sponsors	270,00 €	repas arbitre et bénévoles	1200,00 €
Concours	3200,00 €	Concours	6000,00 €
École de tir	600,00 €	École de tir	1000,00 €
Challenge Harry	1800,00 €	challenge Harry	1800,00 €
<b>Divers :</b>		<b>Divers :</b>	
Cible	950,00 €	achat munitions	4960,00 €
Munitions	2400,00 €	achat cibles	980,00 €
Location armes	450,00 €	entretien armes	850,00 €
Boissons	2400,00 €	achats boissons	1800,00 €
Stocks :		Modification pare balle	9750,00 €
Munitions	2400,00 €	<u>Achats stand :</u>	
cibles	1000,00 €	Entretien pare balles	1500,00 €
écussons	400,00 €	accessoire 10 m + 50 m	1100,00 €
		entretien stand	1500,00 €
<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>54 100, 00 €</b>	<b>TOTAL DÉPENSES</b>	<b>54 100,00 €</b>

LE PRÉSIDENT,



LE TRÉSORIER,

